

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

TELNET

SIEGE SOCIAL: Immeuble Ennour, Centre urbain nord 1082 Tunis Mahrajène

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions TELNET et l'intermédiaire en bourse Axis Capital Bourse informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 23 Mai 2012.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société TELNET est rentré en vigueur le 23 Mai 2011, Il était composé de 100.000 actions et de 1.000.000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 23 Mai 2012, ce contrat est composé de 50.000 actions et de 1.526.151,271 dinars de liquidité.

Ledit contrat ne sera pas renouvelé

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*